



15ème législature

Question N° : 26218	De M. Vincent Ledoux (UDI, Agir et Indépendants - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et solidaire		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse > Les conclusions du Comité d'orientation et de suivi du plan national Écophyto 2	Analyse > Les conclusions du Comité d'orientation et de suivi du plan national Écophyto 2.
Question publiée au JO le : 04/02/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 16/06/2020 Date de renouvellement : 20/10/2020 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Vincent Ledoux attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur les chiffres présentés lors du Comité d'orientation et de suivi du plan national Écophyto 2 le 7 janvier 2020 et montrant que les ventes de pesticides agricoles sont en forte augmentation, +22 % en 2018. Pour la même année, l'indicateur de référence des plans Écophyto depuis l'origine, le Nodu, pour nombre de doses unités de pesticides utilisés, a progressé de 24 %. Une tendance à rebours de l'objectif du plan national Écophyto 2 qui vise « à réduire la dépendance aux produits phytosanitaires ». Les progrès sont incontestables en matière de réduction de l'usage des pesticides les plus préoccupants (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction), de retraits d'autorisation de mise sur le marché au-delà des impératifs européens, d'utilisation des pesticides non agricoles et l'interdiction prévue du glyphosate. Il lui demande donc ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour accompagner de manière plus profonde et radicale la conversion en agriculture.